



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE
Institution de Prévoyance Sociale régie par la loi N° 99-476 du
15 août 1999 et par le décret N° 2000-487 du 12 Juillet 2000

AVIS

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (C.N.P.S.) de COTE D'IVOIRE lance un (1)
appel d'offres ouvert portant sur :

« LA REALISATION DE L'EMISSION TELE "LA CNPS A VOTRE SERVICE" »

Les Entreprises à jour de leurs cotisations sociales (CNPS) et de leurs charges fiscales
(Impôts), sont autorisées à retirer les dossiers de soumission dans les bureaux de la
CMP sis à la mezzanine de l'immeuble « la Prévoyance » porte M-2 contre paiement
préalable des frais d'un montant de 50 000 F/CFA non remboursable.

Les soumissions sont à la disposition des Entreprises du 04 au 18 Novembre 2015.

Elles devront être déposées à la C.N.P.S. dans les bureaux précédemment cités sous
pli fermé, avec la mention « N'ouvrir qu'en séance de dépouillement », au plus tard
le 18 Novembre 2015 à 12 heures, délai de rigueur.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14 heures, en présence des
soumissionnaires qui le désirent, à la salle de conférence de la CMP sise à la
mezzanine de l'immeuble « La Prévoyance » (avenue De Gaulle, rue du commerce)

Pour tout renseignement complémentaire, les Entreprises soumissionnaires pourront
contacter Madame MERHEB Carmen (c.merheb@cnps.ci) au 20 25 21 68, Monsieur
LOOKY Eric (e.looky@cnps.ci) au 20 25 17 24 pour les questions d'ordre technique
Monsieur NOMEL Florent (f.nomel@cnps.ci) au 20 25 20 77 et Madame YASSI née
Diallo Korottoum (k.diallo@cnps.ci) au 20 25 21 14, pour les questions d'ordre
administratif.

05 NOV. 2015



DIRECTEUR GENERAL

D. Charles KOUASSI